



Dépêche 80/01

CISD de Metz : les dactylocodeuses en lutte

Voilà des semaines que les dactylocodeuses du CISD de Metz sont mobilisées pour leur RTT. Par leur action, elles revendiquent le bénéfice d'une réduction et d'un aménagement du temps de travail compatible avec leurs sujétions particulières :

- le bénéfice d'un régime de travail dérogatoire sur une base de 33h par semaine soit 1413 heures par an et 39 jours de repos annuels
- des créations d'emplois pour compenser l'ARTT
- la compensation en temps de toute heure supplémentaire

Bref, une mesure d'égalité de traitement, qui implique un nivellement par le haut avec un alignement du régime des dactylocodeuses de Metz sur celui de Toulouse.

Il s'agit d'une lutte pour la reconnaissance d'une pénibilité avérée :

- saisie de masse à rythme soutenu, tâches répétitives
- sociabilité réduite
- des problèmes de santé induits : mal de dos, de nuque, canal carpien

En grève d'une heure quotidienne reconductible depuis le 20 novembre, les taux de grève sont remarquables (autour de 73 %).

La Réunion : la grève continue

Aujourd'hui encore, 57 % de grévistes, les trois recettes tournent au ralenti, les dockers du port proposent de se joindre aux douaniers si le conflit devait durer.

Demain le mouvement continuera en attendant la réponse de la DG.